



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

la mie de pain

Le Journal

N° 51 - Mai 2015



ÉDITO

De jour comme de nuit !

Il y a un an, on ouvrait notre nouveau Refuge qui peut accueillir jusqu'à 360 personnes sans-abri. Cet accueil est maintenant possible 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Avec ce nouveau Refuge, les équipes des salariés et bénévoles ont amélioré l'ensemble de leurs activités : accueil, hébergement d'urgence et accompagnement global vers l'insertion.

Le Refuge permet aux personnes prises en charge de ne plus vivre dans la crainte d'un retour à la rue. Elles peuvent reprendre des forces après les épreuves qu'elles ont traversées, se soigner, faire le point sur leur situation avec un travailleur social, construire avec lui un projet pour s'en sortir, rechercher une formation ou un emploi adapté...

Le témoignage de Patrick, que vous lirez dans les pages suivantes, souligne à quel point votre générosité est utile pour apporter cette aide globale, de l'urgence à l'insertion...

Encore merci pour votre fidèle soutien.

Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

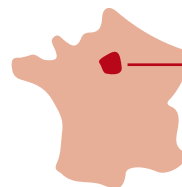
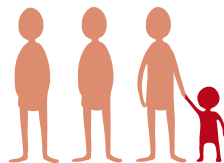
PORTRAIT DES SANS-DOMICILE

Une enquête de l'INSEE¹ réalisée auprès des personnes sans-domicile dans les villes de plus de 20 000 habitants en France, permet de dresser le portrait de cette population mal connue...

44 % DE SANS-LOGIS VIVENT DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

ILS ÉTAIENT 111 700 EN FRANCE EN 2012...
DONT 30 700 ENFANTS

Entre 2001 et 2012, le nombre des sans-domicile a augmenté de 44%



+ 84% en 11 ans
en région
parisienne



62 %
d'hommes



74 % de
célibataires



29 % vivent avec
leur(s) enfant(s)



44 % vivent dans
Paris et sa banlieue

ORIGINES DE LA PERTE DU LOGEMENT :

43 %
n'ont jamais vécu
plus de 3 mois
dans un logement
indépendant.

35 %
à cause de
problèmes familiaux :
séparation divorce
du conjoint, violences
conjugales...

30 %
à cause de
problèmes financiers :
licenciement,
loyers trop élevés,
expulsion...

DES REVENUS TRÈS FAIBLES :

- 16 % n'ont aucune ressource.
- 15 % vivent avec moins de 300 € par mois.
- 47 % ont entre 300 et 900 € par mois.

UNE MAJORITÉ D'INACTIFS :

- 76 % sont au chômage ou inactifs (congé pour longue maladie, invalidité...).
- 24 % ont un emploi, le plus souvent à temps partiel, peu qualifié et précaire.

¹Enquête INSEE « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations ».

24 HEURES AVEC PATRICK, UNE PERSONNE SANS-ABRI HÉBERGÉE GRÂCE À VOUS...

Patrick, pris en charge au Refuge grâce notamment à votre générosité, a tenu à vous faire partager son quotidien et les services dont il dispose désormais pour s'en sortir.



« Il y a 15 ans de cela, tout se passait très bien. Mais il y a eu ma séparation et plusieurs décès dans la famille. Il est arrivé un moment où j'ai craqué. Et puis ça a été la descente aux enfers, la chute qui m'a amené à perdre mon logement, à perdre ma situation, enfin à tout perdre... »

| Patrick, 58 ans

Le Refuge, on ne dirait pas un endroit où les gens sont exclus. C'est peut-être parce que j'ai ma chambre. Ça me permet de me rapprocher de tout ce que j'avais avant. C'est-à-dire une certaine intimité, ça c'est capital, et une certaine stabilité aussi. Parce que si on n'a pas d'intimité et de stabilité, je ne vois pas comment on peut faire ses démarches pour s'en sortir.

Jusqu'à 360 places d'hébergement, 24h/24 et 365 jours par an

| Près de 1000 repas quotidiens servis en hiver

Les salariés et les bénévoles font leur maximum pour nous aider et nous apporter au quotidien un peu de chaleur humaine.



5000 consultations médicales par an Dans une structure comme celle-ci, il est très important d'avoir une infirmerie. Parce que ce qu'il y a des gens que la rue a vraiment abîmés.



Julien, le travailleur social qui me suit, est quelqu'un qui est vraiment très à l'écoute, attentif et avec qui je me sens bien... Le projet que j'ai, c'est d'aller travailler avec un ami qui a ouvert un bar-restaurant avec chambres d'hôte dans le Sud, à Millau. »

13 travailleurs sociaux et 17 agents d'accueil



« Je me suis posé la question : sans La Mie de Pain, où est-ce que je serais ? Je serais sans doute dans la rue, comme certains qui sont très malheureux... »

Je remercie tous les donateurs, parce que La Mie de Pain m'a permis de faire énormément de chemin et de me projeter dans des projets pour m'en sortir ! »

800 DOMICILIATIONS À L'ARCHE D'AVENIRS

« Pour une personne à la rue, la première des choses c'est d'avoir une adresse pour recevoir son courrier. », explique Michel, agent d'accueil à l'Arche d'Avenir. La moindre démarche d'insertion, qu'elle soit professionnelle ou sociale, nécessite en effet une adresse administrative, pour mettre à jour ses papiers, bénéficier de prestations sociales, faire valoir ses droits à un revenu minimum, rechercher un emploi ou une formation... C'est l'objet de la domiciliation. Cette adresse permet également de renouer le contact avec sa famille.

Pourtant, les domiciliations sont rares et souvent difficiles d'accès en région parisienne. La Mie de Pain a donc créé un important Service Domiciliation de 800 places au sein de son accueil de jour l'Arche d'Avenir, qui s'ajoute aux 600 places proposées par la Plateforme d'insertion et d'orientation.

Ces domiciliations, primordiales pour les personnes sans-abri, sont entièrement financées grâce au soutien des donateurs. Leur coût est évalué à 5 € par personne et par mois. Merci de rendre possible, par votre générosité, cette étape primordiale vers la réinsertion !



RECORD BATTU POUR LA COLLECTE ALIMENTAIRE DE LA MIE DE PAIN

13,5 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées au profit des personnes sans-abri accueillies par La Mie de Pain, lors de deux jours de mobilisation organisés dans 9 supermarchés parisiens les 28 et 29 novembre derniers. Un record comparé aux 10,6 tonnes collectées en 2013 et aux 11,2 tonnes en 2012. Ces denrées alimentaires offertes représentent l'équivalent d'un repas servi à 50 personnes, chaque soir, pendant une année entière.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés et toutes les personnes qui ont généreusement donné des produits alimentaires.

La prochaine collecte se tiendra les 29, 30 et 31 mai 2015. Mais elle ne peut se faire sans l'appui des bénévoles ! Retrouvez toutes les informations pour y participer sur notre site internet : www.miedepain.asso.fr





DE VOUS À NOUS

J'ai été très intéressée par la qualité de votre journal. Bravo pour tout ce que vous arrivez à faire avec les dons reçus. C'est magnifique et vous nous encouragez à continuer.

Je vous donne déjà une modeste somme chaque mois, prélevée directement sur mon compte.

J'ai le projet de faire plus prochainement.

Antoinette C.

Bravo, consacrez tous vos moyens à la réinsertion et l'accompagnement !

Dominique A.



© istock - leaf

Nous avons créé cette nouvelle rubrique pour vous donner la parole et partager avec vous, de façon anonyme, certains des courriers que vous nous envoyez. N'hésitez pas, à votre tour, à faire parvenir vos témoignages, encouragements ou remarques à Karim Souane :

➤ **Par courrier à : Service relations donateurs - 18 rue Charles Fourier – 75013 Paris**

➤ **Par email à : contact@miedepain.asso.fr**

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés !



DONNER AUTREMENT

OPTEZ POUR UN SOUTIEN RÉGULIER ENCORE PLUS EFFICACE ET ENCORE PLUS SIMPLE

Plus efficace pour les personnes les plus démunies

➤ Grâce à la régularité de votre soutien, nous avons les moyens d'apporter un secours d'urgence aux personnes sans-abri, avant de les accompagner dans les différentes étapes de leur réinsertion.

➤ Nous connaissons par avance le montant de votre générosité et pouvons mieux planifier nos actions auprès des personnes les plus démunies.

➤ Les économies réalisées grâce au prélèvement automatique nous permettent d'agir encore plus efficacement, en votre nom.

Plus simple pour vous

➤ Vous déterminez le montant de votre soutien régulier, puis vous ne vous occupez plus de rien.

➤ Votre soutien à La Mie de Pain est réparti sur l'année, sans frais.

➤ Vous pouvez interrompre votre soutien régulier à tout moment, par simple courrier, par email ou par téléphone.

➤ Vous recevez un seul reçu fiscal, au mois de mars, récapitulant l'ensemble de vos dons de l'année précédente : il vous suffit de le joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 75 % jusqu'à 529 € de don, puis de 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Ainsi, un soutien régulier de 10 € par mois ne vous revient qu'à 2,5 €.



© Sylvain Leser

Rejoignez vous aussi les donateurs réguliers, de plus en plus nombreux à choisir ce mode de soutien à la fois plus efficace et plus simple. Merci !



F15-2 JN A

Pour plus d'informations, contactez Karim Souane, responsable des relations donateurs, au 01 40 79 61 63 ou contact@miedepain.asso.fr

